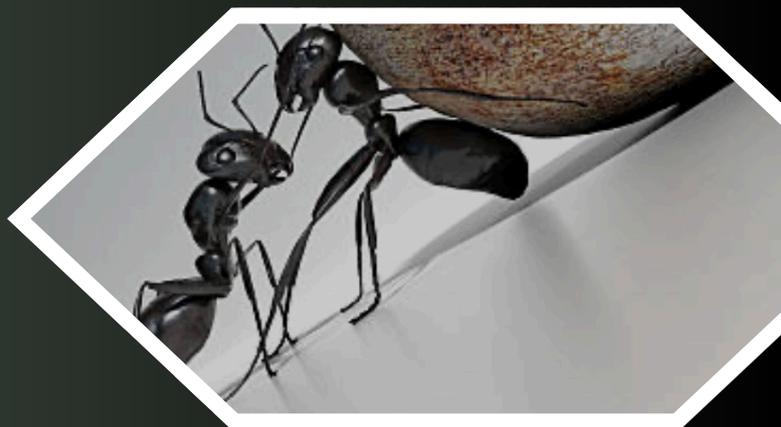




STOP INSECT

INSECTICIDE, LARVICIDE VÉGÉTAL BIODÉGRADABLE



PRÉSENTATION

STOP INSECT est un insecticide rémanent et répulsif. Il s'agit d'une solution aqueuse concentrée d'huiles essentielles 100 % pures et hydro-solubilisées, exclusivement d'origine végétale.

Dans la nature, les huiles essentielles jouent un rôle protecteur contre les parasites. Elles sont produites par certaines plantes pour se défendre naturellement contre les insectes phytophages.

AVANTAGES

- Formule très concentrée.
- Efficace contre un grand nombre d'insectes et de parasites.
- Entièrement biodégradable.
- Effet assainissant sur l'air et les surfaces grâce à ses propriétés antiparasitaires.
- Ne présente pas de caractère corrosif sur les métaux.

DOMAINES D'APPLICATION

- Punaises, blattes, cafards, mites, acariens, puces, poux
- Mouches, moustiques, moucheron, guêpes, araignées rouges, mouches blanches, pseudococcides, phalènes
- Moustiques vecteurs de maladies comme la dengue, le chikungunya et autres arboviroses
- Dans les élevages : efficace contre les poux blancs, poux rouges, ténébrions

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : Liquide jaunâtre
- Masse volumique : $1,00 \pm 0,05 \text{ g/cm}^3$
- Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé

MODE D'EMPLOI

En intérieur :

- Fermer hermétiquement la pièce à traiter (portes et fenêtres).
- Diluer à 10 % dans l'eau (100 ml pour 1 litre).
- Pour les frelons : diluer à 25 % (250 ml pour 1 litre d'eau).
- Pulvériser directement sur les insectes.
- Pour les larves et acariens : diluer à 0,5 % (5 ml pour 1 litre) et pulvériser sur les surfaces concernées.
- Laisser agir entre 5 et 15 minutes.

En extérieur :

- Étangs, rizières avec faible végétation : 1 litre/ha (dans 30 à 50 litres d'eau)
- Pollution modérée / présence de matières organiques : 1,5 litres/ha
- Eaux très polluées / végétation dense : 2 litres/ha
- Pour les gîtes larvaires : appliquer 20 ml pour 10 m²

En élevage :

- Préparer une solution à 10 % dans de l'eau dure (100 ml pour 1 litre)
- Pulvériser sur les surfaces infestées

SECURITÉ D'EMPLOI

- Consulter la Fiche de Données
- Entreposer à l'abri du gel.
- Ne doit pas être rejeté dans un étang ou un ruisseau.
- Protéger les supports ne devant pas être traités.
- Produit biocide : TP18 Substance active biocide : Pyrethre, CAS : 8003-34-7, 0.8% / PBO, CAS : 51-03-6, 3.5% / Géraniol, CAS : 106-24-1, 0.5%.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures. TECH 3 CHIMIE se réserve le droit d'apporter toute modification à ses produits et à cette fiche technique sans avis préalable. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.



SAS TECH 3 CHIMIE
1 rue du fourvet 63410 PAUGNAT - TEL 06 29 83 30 91
SIREN 944 070 440 RCS CLERMONT FERRAND Code APE 4675Z
@tech3-chimie.fr